

## Les services en ligne de la DGFIP accessibles aux collectivités

Les services en ligne de la DGFIP accessibles aux collectivités :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/services-ligne>

La DGFIP, outre le portail de la gestion publique et la consultation du cadastre, a ouvert gratuitement le fichier FANTOIR (voies et lieux-dits) à la consultation.